



DOSSIER

# MUNICIPALES 2026 : DE NOUVEAUX ÉLUS POUR NOTRE TERRITOIRE

# une **Comme** **nouvelle**

ACTUALITÉS  
ENVIRONNEMENT  
TRAVAUX  
CULTURE  
ASSOCIATIONS

Les Abrets en Dauphiné  
*vivante et durable*

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°30  
printemps 2026



### L'AbrénaLine, vers une deuxième édition!

Samedi 31 janvier tout le centre-bourg des Abrets a respiré aux rythmes des 300 coureurs et coureuses venus participer à la 1<sup>ère</sup> édition de L'AbrénaLine, organisée par Sport Lac Event. Cette course originale confirme la capacité de la commune à accueillir sportifs aguerris et amateurs dans une ambiance chaleureuse et sécurisée. On remet ça le 30 janvier 2027, vous serez là ?

### P. 8 | ENVIRONNEMENT

Foyers ouverts : du changement en Isère

### P. 10 | TRAVAUX

Bienvenus dans les locaux rénovés de la MJC-EVS!



### P. 12 | DOSSIER

Municipales 2026 : de nouveaux élus pour notre territoire

### P. 20 | CULTURE

Suivons les voix des femmes

### P. 22 | ASSOCIATIONS

### P. 25 | ILS & ELLES

L'union fait la force!



**Comme une nouvelle**  
Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné  
n°30 | printemps 2026

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place Eloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80  
Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, maire  
Maquette, mise en page, rédaction : service communication  
| Crédits photos : Les Abrets en Dauphiné, DR, freepik et mentions complémentaires | Imprimé à base d'encre végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Courand & associés - Tiré à 4000 exemplaires - avril 2026 | Distribution Mairie des Abrets en Dauphiné | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



### Benjamin GASTALDELLO Maire des Abrets en Dauphiné

C'est avec une pointe d'émotion que je signe aujourd'hui ce premier édito du mandat 2026-2032. Vous avez, lors des élections municipales du 15 mars dernier, choisi une nouvelle fois de faire confiance à la liste que je menais pour continuer à bâtir ensemble l'avenir de notre commune. Je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous de votre geste qui m'honore et qui honore également les hommes et les femmes qui se tiendront à mes côtés dans les prochaines années.

Notre souhait n'est pas de vous imposer notre vision de ce que doit être la commune mais bien de répondre à vos attentes, à vos besoins, aux desseins de tous les habitants et de toutes les habitantes.

Nous continuerons d'investir dans des infrastructures de qualité tout en maîtrisant le budget communal. Nous continuerons de porter chaque jour le service à l'usager au sommet des critères d'appréciation de la commune. Nous continuerons d'envisager des actions solidaires, humaines et partagées. Nous continuerons à proposer des événements ouverts et accessibles. Nous continuerons de vous soutenir, de manière individuelle mais également dans vos pratiques associatives ou dans vos souhaits d'installer votre entreprise sur la commune. Nous vous sommes obligés par le résultat des élections et comptons tenir nos promesses.

Nous attendons de vous un retour franc et honnête, des échanges constructifs et des oppositions saines.

Nous attendons de travailler ensemble à l'intérêt général. Retrouvez dans ces pages la présentation de vos nouveaux élus et les dernières actualités de la commune. Soyez assuré-e-s que nous ferons chaque jour au mieux afin que votre quotidien aux Abrets en Dauphiné reste riche, paisible, satisfaisant et actif.

Bonne lecture à tous et toutes!



## Devenez assistant(e) maternel(le) dans les Vals du Dauphiné

Dans le cadre du projet de territoire « accueillir, faire grandir et contribuer à l'éducation des enfants », le Relais Petite Enfance des Vals du Dauphiné a lancé une campagne pour répondre à la baisse du nombre d'assistants maternels. Les objectifs de ce dispositif sont de susciter des vocations, de déconstruire les idées reçues et de maintenir une offre d'accueil de qualité.

Vous envisagez de devenir assistant(e) maternel(le)? Le Relais Petite Enfance, lieu d'information, d'échanges, d'écoute et d'animation au service des parents et futurs parents, des enfants et des assistants maternels, vous accompagne.

Pourquoi et comment devenir ass' mat'?

Quelles sont les conditions?

Quel est le parcours de formation?

Les agents du RPE en charge de notre commune attendent toutes vos questions au 04 76 32 71 98 ou par mail à [rpe.valsdest@valsduDauphine.fr](mailto:rpe.valsdest@valsduDauphine.fr). Vous trouverez également plus d'informations sur le site des Vals du Dauphiné [valsduDauphine.fr](http://valsduDauphine.fr).



## 14

C'est le nombre de places de stationnement créées rue Voltaire, à proximité du boulodrome Joannes Drevon. Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases. Il a tout d'abord fallu déplacer les réseaux (électricité, fibre et téléphone) et supprimer les anciens sanitaires présents sur la parcelle. Ensuite, c'est un revêtement perméable, système multicouche dont la structure a la capacité de retenir et filtrer l'eau pendant qu'elle s'infiltre, qui a été privilégié afin de laisser place à un espace de stationnement bienvenu.

Cette offre complète les nombreux emplacements du centre-bourg et reste accessible à tous les usagers, à quelques pas des commerces.

**Bien stationner au cœur de la ville, rien de plus facile!**



## Profitez du retour des beaux jours pour louer un vélo!

La commune des Abrets en Dauphiné propose un service de location de vélos à assistance électrique. Pour une journée ou pour une semaine, profitez de vélos entretenus et équipés pour vous déplacer en toute sécurité. La réservation est simplissime : présentez-vous en mairie et repartez à vélo ou connectez-vous sur le site Internet de la commune. Vous pourrez, depuis votre ordinateur, réserver votre vélo pour la durée souhaitée et procéder au paiement de votre location. 1, 2, 3 : tous à vélo!

## Bientôt une entrée de ville repensée rue d'Italie



Afin de rendre plus accueillante l'entrée de la ville rue d'Italie, la commune a acheté le bâtiment longtemps inoccupé qui accueillait autrefois les garages Hazotte et Point S.

Le terrain de 1680 m<sup>2</sup> se compose d'une surface bâtie de 800 m<sup>2</sup> de plain-pied et d'une zone de stockage de 400 m<sup>2</sup> en sous-sol.

Dans les prochains mois, épaulée par un bureau d'études spécialisé dans la restructuration de friche commerciale, la commune débutera d'importants travaux de réhabilitation de l'ensemble du site.

Ensuite, le local pourra accueillir des commerces et bureaux, qui, à deux pas du centre-bourg seront aussi faciles d'accès à pied qu'en voiture.

Cette première étape vise à dynamiser à nouveau la rue d'Italie, qui a longtemps été un axe commercial incontournable de notre commune.



## Chemin Doutan : mise en séparatif des eaux

La mise aux normes des réseaux fait l'objet de nombreux travaux, étalés dans le temps afin d'en absorber les coûts importants. Ce printemps, le Syndicat des Eaux des Abrets débute des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement chemin Doutan. Ces travaux permettront de collecter les eaux usées domestiques (salle de bains, cuisine, WC...) et les eaux pluviales dans deux réseaux différents et adaptés. À terme, le réseau d'eaux usées mènera à un collecteur de transit d'eaux usées strict alors que les eaux pluviales seront évacuées par le collecteur existant ou infiltrées sur la parcelle. Le chantier représente une dépense de 730000€ pour le syndicat et devrait se terminer fin juillet 2026 sur le domaine public et en septembre sur le domaine privé.



## Le 27 juin, rendez-vous avec La Petite Philharmonie

Nous avons manqué le rendez-vous à l'été 2025! Cette année, pas question de se priver de la venue des musiciens et musiciennes de La Petite Philharmonie. Orchestre symphonique formé en 2009 et composé d'une cinquantaine de musiciens à la pratique orchestrale confirmée, le projet de La Petite Philharmonie est construit dans un esprit collaboratif, autour des propositions de Jean-Sébastien Micha, son directeur musical.

Pour donner du sens à son action, l'orchestre établit de nombreux partenariats artistiques et pédagogiques et joue dans de nombreux contextes. C'est donc avec grand plaisir que la commune accueille une nouvelle fois La Petite Philharmonie. Que vous soyez grand amateur de musique classique, curieux ou béotien, venez profiter d'un répertoire allant de Lalo à Tchaïkovsky porté par le talent de l'orchestre.

Ce rendez-vous est offert par la commune.

**Soyez les bienvenus samedi 27 juin à 18h au parc Bisso!**

## Chenilles processionnaires : les reconnaître et se protéger

Avec le printemps, les chenilles processionnaires refont leur apparition. Ces petites chenilles jaunes et noires, inoffensives au premier coup d'œil, nécessitent en réalité d'être extrêmement vigilant.

Les processionnaires du pin (*thaumetopoea pityocampa* D.&S.) et les processionnaires du chêne (*thaumetopoea processionea* L.) sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils. Ces poils, que l'on retrouve sur les chenilles du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> stade larvaire, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement, sont dangereux pour les humains et les animaux domestiques. C'est également une menace pour les exploitations forestières (défoliation des espèces présentes en exploitation forestière ou dans les parcelles urbaines).

Les poils de ces chenilles sont très urticants et il est important de ne pas les côtoyer de trop près. Chez les humains les soies peuvent provoquer des éruptions avec démangeaisons, des conjonctivites ou encore des irritations des voies respiratoires alors que les animaux (chiens, chats, chevaux) risqueront des inflammations des muqueuses, des nécroses, des atteintes oculaires, une salivation excessive, des vomissements ou des irritations des voies respiratoires.

Afin d'adopter les bons gestes et de signaler les nids de chenilles processionnaires, des sites références sont à votre disposition.

**Pour tout savoir sur les chenilles processionnaires, connectez-vous sur le site <https://chenille-risque.info>**  
**Pour signaler des chenilles processionnaires rendez-vous sur <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/>**



## Quand votre cœur fait boom!

Vous souhaitez vous unir?

Félicitations!

De nombreuses démarches administratives sont à prendre en compte avant le jour J.

La mairie vous accompagne dans les formalités liées à votre mariage ou à votre PACS.

Pour se marier en France, il faut respecter des conditions d'âge, de résidence, d'absence de lien de parenté. Un dossier contenant des documents obligatoires doit être déposé à la mairie de la commune choisie pour la cérémonie.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est quant à lui un contrat, conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention et une déclaration conjointe.

Ils doivent ensuite les faire enregistrer, en fournissant des justificatifs.

**Quel que soit votre souhait d'union, prenez les devants et contactez la mairie qui vous fournira toutes les informations nécessaires au 04 76 32 04 80 ou par mail à [affairesgenerales@lesabretsendauphine.fr](mailto:affairesgenerales@lesabretsendauphine.fr).**

**Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site Internet de la commune [les-abrets-en-dauphine.fr](http://les-abrets-en-dauphine.fr) rubrique « Mes démarches ».**



## Foyers ouverts : du changement en Isère

L'Isère fait un nouveau pas dans la lutte contre la pollution de l'air. Après un premier arrêté préfectoral en octobre 2024 interdisant les appareils de chauffage au bois les plus polluants dans les communes de Grenoble Alpes Métropole, du Grésivaudan et du Pays voironnais, l'interdiction s'étend.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, les appareils de chauffage à foyer ouvert sont interdits d'utilisation dans les 36 communes des Vals du Dauphiné, ainsi que dans les 139 communes de Bièvre Est, Bièvre Isère Communauté, le Trièves et Saint-Marcellin Vercors Isère.

Cette nouvelle réglementation préfectorale vise à réduire les émissions annuelles de particules fines, dont le chauffage au bois représente à lui seul 70%, selon Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (observatoire de la qualité de l'air). Il faut savoir que ces polluants aggravent les maladies chroniques telles que les affections respiratoires et cardiovasculaires et augmentent le risque de certains cancers. C'est bien dans un objectif de santé publique que sont prises ces mesures.

### Une prime air-bois sur les Vals du Dauphiné

Dans ce contexte, et afin d'accompagner les habitants de son territoire, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné propose la prime air-bois.

Cette aide financière pouvant aller jusqu'à 1000€ permet de donner un coup de pouce au remplacement des cheminées à foyer ouvert ou des anciens appareils de chauffage au bois (type poêle ou insert datant d'avant 2002) par des appareils de chauffage au bois récents et performants. La prime de transition énergétique (MaPrimeRénov'), l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) peuvent venir compléter la prime.

### Les avantages à disposer d'un appareil performant

Un équipement performant permet de réduire votre facture énergétique. Un feu qui se consume mieux, c'est moins de bois consommé. Trois fois moins selon les études! C'est autant en économie de chauffage.

En passant à un système au bois plus performant, vous obtiendrez une chaleur plus diffuse et un feu mieux maîtrisé et bénéficierez d'un meilleur confort de chaleur. Enfin, un système au bois plus performant, c'est moins de particules fines rejetées dans l'atmosphère et donc beaucoup moins de pollution.

### Je suis un particulier, quelles sont les conditions pour que je bénéficie de la prime air-bois?

Une seule prime est accordée par an et par foyer fiscal. Je peux faire une demande de prime air-bois auprès des Vals du Dauphiné si :

- mon logement est situé dans l'une des 36 communes des Vals du Dauphiné,
- ma cheminée ou mon poêle est dans ma résidence principale ou dans un logement dont je suis propriétaire et que je loue en tant que résidence principale,
- l'appareil de chauffage au bois que je souhaite

remplacer date d'avant 2002 (poêles à bûches et inserts) ou est une cheminée ouverte,

- je remplace ma cheminée ou mon poêle par un système labellisé « Flamme verte 7 étoiles » ou inscrit au registre de l'ADEME,
- je fais installer mon nouvel appareil par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), Quali'Bois par Quali'EnR ou Qualibat'EnR Bois (liste des professionnels disponible sur France Rénov),
- je m'engage à détruire mon ancienne cheminée ou ancien poêle,
- je m'engage à mettre hors d'usage mon ancienne cheminée ou détruire mon ancien poêle.

### Je suis éligible, et maintenant?

Je dépose ma demande avant de commencer les travaux!

Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est conseillé de lire attentivement le dossier de demande et de se renseigner auprès de notre partenaire l'AGEDEN pour bénéficier de conseils avisés.

Le dossier complété doit être transmis avec les pièces justificatives à l'AGEDEN :

- par mail à [prime-air-bois.vdd@ageden38.org](mailto:prime-air-bois.vdd@ageden38.org)
- par courrier à Ageden – Prime Air-Bois VDD  
14 avenue Benoît Frachon 38400 Saint-Martin-d'Hères



Pour en savoir plus sur la prime air-bois, consultez le site des Vals du Dauphiné :

[valsduDauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/la-prime-air-bois/](https://valsduDauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/la-prime-air-bois/)

Pour en savoir plus sur la réglementation du chauffage au bois, consultez le site de la DREAL - direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes : [auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/mise-en-oeuvre-du-ppa-de-grenoble-alpes-dauphine-a23401.html](https://auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/mise-en-oeuvre-du-ppa-de-grenoble-alpes-dauphine-a23401.html)



# Bienvenus dans les locaux rénovés de la MJC-EVS!

**Vous avez pu suivre l'évolution des travaux dans les pages des précédents magazines municipaux. Après une année d'adaptation des personnels de la MJC-EVS, forcés de délocaliser leurs activités, le bâtiment rénové est enfin aménagé, fonctionnel et accessible aux publics et adhérents!**

Propriété communale, le bâtiment qui abrite la MJC-EVS a déjà connu plusieurs vies. École ménagère puis maternelle, il accueille depuis de nombreuses années les activités de la MJC-EVS. Les sanitaires et le hall consacrant une seule entrée pour l'ensemble des pratiquants, enfants et parents, avaient déjà été réhabilités. Ces travaux restaient néanmoins insuffisants au regard de l'évolution des activités de la MJC-EVS qui étend son champ de compétences en devenant école de musique. Il était alors plus que nécessaire de questionner l'adaptation de ce bâtiment vieillissant aux pratiques et à l'accueil du public dans des conditions fonctionnelles et sécurisantes.

Repenser l'ensemble des volumes dans leur globalité paraissait évident pour l'équipe municipale en place. La commune a confié cette réflexion à l'architecte Maëva Lubiato. Après avoir consulté les usagers sur

leur mode d'utilisation de la structure, la professionnelle a développé un projet cohérent et respectueux de la nature et de l'histoire du bâtiment.

Ainsi, la rénovation a pu commencer! Dès janvier 2025, ce sont 10 lots de travaux qui se sont succédé. Ils ont duré tout juste plus d'une année et il est important de mesurer le chemin parcouru.

Reprise des menuiseries, du chauffage et de la ventilation, isolation et enduit des façades, accessibilité de l'étage par ascenseur, création d'un accès à la cour... le chantier extérieur a été dense et mesurable pour les riverains et passants de la rue Jules Ferry. Cette première phase de travaux a rapidement laissé place à des travaux intérieurs moins visibles mais tout aussi importants : ré-harmonisation des volumes, création d'une grande salle, pose de cloisons et de faux plafonds, joints, ponçage, peintures, faïences, ragréage et pose des sols.

Fin 2025, en accord avec le calendrier prévisionnel, l'ensemble du bâtiment était presque terminé et les réunions hebdomadaires de chantier ne portaient essentiellement plus que sur des questions de chauffage et de réseaux.

À partir de février 2026, la MJC-EVS a petit à petit

réinvesti les lieux. Alors que l'ensemble des activités était éparpillé dans des salles temporaires mises à disposition par la commune le temps des travaux, c'est un fonctionnement centralisé qui redynamise les équipes.

Chacun et chacune a retrouvé des espaces de travail modernisés et fonctionnels. Bureaux réaménagés, espaces d'accueil et de pratiques ouverts et lumineux, salles de musique à l'étage, accès normés pour toutes et tous, de nouvelles habitudes vont très rapidement se créer. Le bâtiment termine la réorganisation de la rue Jules Ferry et s'intègre pleinement dans son environnement arboré.

Ces travaux font partie d'une réelle ambition de la collectivité à valoriser et entretenir son patrimoine bâti. Le coût total de l'opération s'élève à 873406€ HT et 493000€ de subventions, de la part de la CAF, du Département de l'Isère et de l'État.

L'âme de la MJC-EVS est de retour rue Jules Ferry!

Venez découvrir les nouveaux locaux en participant à l'une des nombreuses activités de la MJC-EVS.

Tout au long de l'année, une quinzaine d'activités sportives et de bien-être, des ateliers de pratiques artistiques, des spectacles, des temps d'échange et de partage, des sorties ou des cours de musique vous tendent les bras...

Les activités sont accompagnées par des professionnels, tous formés et diplômés.

Vous souhaitez rejoindre la dynamique MJC-EVS Les Abrets?

Retrouvez l'équipe lors des accueils sur place 165 rue Jules Ferry. Vous pouvez également vous connecter à son site Internet [mjc-abrets.org](http://mjc-abrets.org) ou les joindre par téléphone au 04 76 32 26 95.



## Municipales 2026 : de nouveaux élus pour notre territoire

Étaient absents au moment de la photo,  
Mounir Makhoulfi, Nathalie Meunier,  
Alexis Mattéi et Anne Clavel

Les élections municipales se sont déroulées dimanche 15 mars dernier.

Deux listes, portées par des aspirations et thématiques politiques différentes, ont proposé leurs candidatures à l'ensemble des habitants et habitantes de la commune. À l'issue du scrutin, les votes exprimés ont permis la composition d'un conseil municipal panaché.

29 colistiers de la liste " Ensemble, continuons à bâtir l'avenir de notre commune " menée par Benjamin Gastaldello et 4 colistiers de la liste " Cap sur demain " menée par Thierry Donnet, concourent désormais à l'administration de la commune.

Au sein d'un conseil municipal renouvelé, ils et elles porteront leurs projets et leurs réalisations dans une dynamique collective et partagée au service de tous les habitants et habitantes de la commune.

Découvrez le trombinoscope des élus, leurs fonctions et leurs conditions d'exercice.

# Le rôle et les missions de vos élus

Issus du scrutin du 15 mars, les conseillers municipaux sont au nombre de 33.

Le vendredi 20 mars, lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales, Benjamin Gastaldello a été élu maire des Abrets en Dauphiné. Si maire et conseillers municipaux n'ont pas les mêmes rôles, quelles sont leurs missions, leurs responsabilités et leurs manières de fonctionner collectivement au service de la commune ?

## Le conseil municipal et ses pouvoirs

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante. Il prend les décisions dans les domaines de compétence de la commune. Ses pouvoirs sont nombreux. Le pouvoir financier lui permet de voter le budget et d'arrêter les comptes administratifs présentés par le maire ainsi que les comptes de gestion des receveurs. Il détermine également les moyens humains, matériels et juridiques de la ville et prend les décisions dans l'ensemble des compétences communales. Le conseil municipal exerce également un pouvoir de désignation de ses membres au sein d'organismes internes ou externes comme le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les syndicats intercommunaux et autres conseils d'administration d'associations. Enfin, le conseil municipal a le pouvoir de déléguer certaines de ses compétences au maire.

## Le maire

Dans les communes, l'État ne délègue pas de représentants dotés de compétences générales, à l'instar des préfets dans les départements et les régions. Le maire est à la fois agent de l'État et il agit au nom de la commune en tant que collectivité territoriale. En tant qu'agent de l'État, le maire est officier de l'état civil et officier de police judiciaire. Il organise les élections et statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales. Il est chargé du recensement citoyen. Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune.

Comme chef de l'exécutif de la commune, le maire prépare et exécute les décisions du conseil municipal. Il est le chef de l'administration communale. Il est également chargé des pouvoirs de police, prend des arrêtés municipaux et représente la commune en justice.

## Les maires délégués

Les maires délégués sont officiers de police judiciaire et officiers d'état civil. Ils peuvent également obtenir des délégations supplémentaires.

## Les adjoints

Les adjoints sont chargés d'assumer des fonctions que le maire leur confie, et éventuellement de suppléer le maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination). Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs motivations : finances, habitat, culture, environnement, etc.

## Les commissions

Les commissions sont formées d'élues et élus qui étudient les dossiers afin de proposer des actions au conseil municipal qui seul décide. Elles seront formées lors du conseil municipal d'avril.

## Les conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont élus au suffrage direct à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire. Les conseillers communautaires représentent la commune au sein de l'intercommunalité des Vals du Dauphiné. Une fois élus, ils constituent le conseil communautaire. Le conseil désigne ensuite le président et le ou les vice-présidents. Le conseil communautaire d'installation des élus est fixé mi-avril 2026.



# Trombinoscope et compétences

Chaque élu propose ses compétences dans différents domaines à différents degrés de responsabilités. La collaboration des membres du conseil municipal permet aux commissions de proposer et de développer des projets cohérents aux attentes des habitantes et habitants. La réalisation des projets est donnée aux agents municipaux ou si cela est nécessaire, sous-traitée à des partenaires extérieurs.

## Le maire



**Benjamin GASTALDELLO**  
Maire  
*Conseiller communautaire*

## Les maires délégués



**Franck CHEVALLET**  
Maire délégué  
*Fitilieu  
Voirie*



**Valérie ARGOUUD**  
Maire déléguée  
*La Bâtie-Divisin  
Commerces  
& centralités*



**Frédéric DE GAËTANO**  
Maire délégué  
*Les Abrets  
Bâtiments*

## Les adjoints et adjointes



**Ludovic LEPRÊTRE**  
Finances - RH  
Communication  
*Conseiller  
communautaire*



**Hélène PÉGOUD**  
Scolaire  
Périscolaire  
Restauration



**Frédéric MERLIN**  
Citoyenneté  
Sécurité & prévention



**Lucie IOBBI-NIVOL**  
Santé  
Solidarité



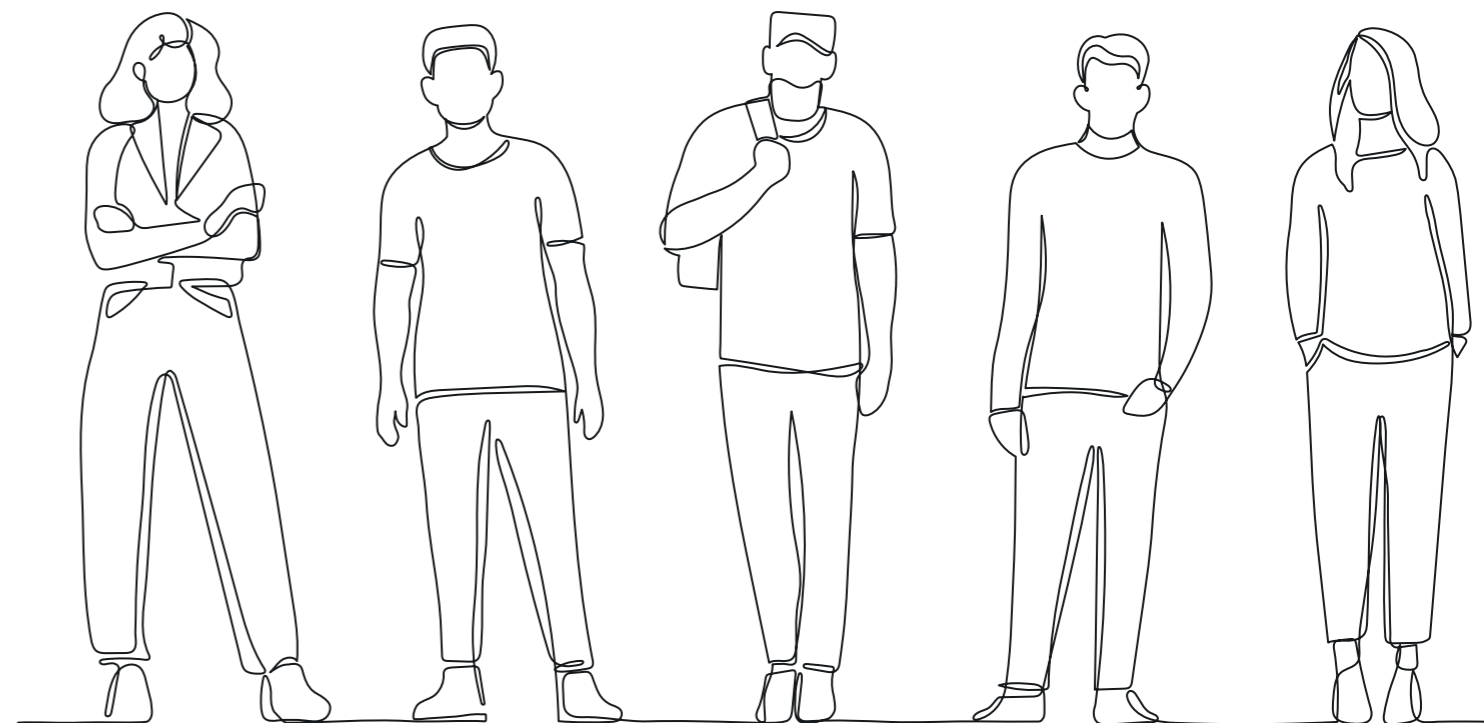
**Daniel MEUNIER-CARUS**  
Associations  
& équipements



**Chantal NELATON**  
Animation  
vie locale  
*Conseillère  
communautaire*



**Didier BUISSON**  
Urbanisme  
Stratégie foncière  
*Conseiller  
communautaire*



## Les conseillers et conseillères



Sabine  
SEIGLE-VATTE  
Conseillère  
communautaire



Besma  
CARON  
Conseillère  
communautaire



Loïc  
CÉCILLON



Angélique  
CHABART



Mounir  
MAKHOULFI



Agnès  
DURAND



Morgane  
GALLIER



Dominique  
ARMAGNAC



Nathalie  
MEUNIER



Alexis  
MATTÉI



Sandrine  
SIBUT



Joseph  
TRINGALE



Marie-Blanche  
LE CURIEUX  
BELFOND



Muhammed-Ali  
TURAN



Anne  
CLAVEL



Alexandre  
BERTHET



Andrée  
JUSTET



Frédéric  
ROCHE

## Les conseillers et conseillères d'opposition



Thierry  
DONNET



Arlette  
COLMART



David  
VINCENDON



Sylvie  
MAZUIR

### TRIBUNE LIBRE

*L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'un espace à chaque publication municipale.*

#### Cap sur demain

**Thierry Donnet, Arlette Colmart, David Vincendon, Sylvie Mazuir**

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance lors de cette élection. Votre soutien exprimé nous engage à poursuivre avec détermination le travail entrepris et maintenir la dynamique engagée afin de continuer le travail entrepris et ainsi demeurer fidèles aux valeurs que nous défendons.

Dans un contexte où nous siégerons dans la minorité, votre mobilisation nous donne la force et la légitimité nécessaire pour continuer à être à votre écoute, à vos cotés, vous représenter et porter votre voix ; cela reste au cœur de notre engagement.

À l'occasion de ce premier conseil municipal, marqué par l'installation de la nouvelle équipe, nous réaffirmons notre volonté d'exercer pleinement le mandat qui nous a été confié. Nous entendons agir avec sérieux, indépendance et sens des responsabilités.

Notre groupe est représenté par quatre élus engagés : Thierry DONNET ; Arlette COLMART ; David VINCENDON et Sylvie MAZUIR.

Ensemble, nous mettrons tout en œuvre afin de rester à l'écoute au service des habitants.

Notre positionnement s'inscrit dans une démarche constructive : être une opposition attentive, exigeante et force de proposition. Nous veillerons à examiner chaque décision avec rigueur, dans un esprit de dialogue, tout en restant vigilants quant aux orientations prises pour notre commune.



## Suivons les voix des femmes

Avec l'arrivée du printemps fleuriront aux Abrets en Dauphiné des propositions artistiques portant des discours et des expériences de femmes. Qu'il s'agisse de musique ou de théâtre, elles ont toutes quelque chose à nous dire, un message à faire entendre. Soyez curieux, laissez-vous porter et venez à leur rencontre!

### En avril, Aflama plonge dans les musiques traditionnelles du Dauphiné.

Aflama signifie « enflammer » en occitan. Trio percussif et vocal hautement inflammable, Aflama est originaire du bassin grenoblois. Nourri de la poésie des chants, des rythmes électroniques, des tambours et des cloches (celles des vaches du Vercors du siècle dernier), le trio revisite les musiques populaires du Dauphiné. Porté par l'énergie d'une polyphonie enjouée, Aflama mène la danse et compte bien faire de chaque fête un grand brasier.

Ce projet a été lauréat des chantiers du festival Détours de Babel sur la saison 24/25 par le Centre International des Musiques Nomades, situé à Grenoble. Il est soutenu par la mairie de Grenoble et le CNM. Il est porté par

l'association Musiques Sauvages.

Vous retrouverez, sur la scène de la salle Le Triangle, Manon Petit aux chant, cloches et basse, Adeline Guéret aux chant, pandero cuadrado et tûn-tûn et Alizée Planque aux chant, percussions électroniques et flûte.

**Rendez-vous avec Aflama pour un concert festif et familial le vendredi 24 avril dès 20h30.**

### En mai, questionnons les chemins de la maternité.

Vendredi 22 mai, la compagnie du Dernier Étage interroge les imaginaires que nous avons tous et toutes autour de la maternité. Avec la pièce « Maintenant qu'il dort, qui me berce moi? », Louise Bataillon et Ariane Salignat, les deux autrices de la pièce, partent à la rencontre de personnes d'âges et d'horizons variés

pour confronter le mythe aux parcours individuels. Cette pièce traduit la complexité d'être mère, ou de ne pas l'être. On suit l'histoire de Margaux, qui ne veut pas d'enfant, d'Anouk et Chloé en plein parcours PMA, de Nora, femme transgenre qui fait appel à une mère porteuse et de Samira, déjà mère et qui pourtant perd ses repères à l'arrivée du deuxième. Sur scène, le vécu des comédiennes se mêle à celui de leurs personnages. Comment porter la parole d'autrui quand notre histoire personnelle déborde?

Les comédiennes Sarah Roux Barrau, Yasmine Boujjat, Ariane Salignat et Noëlie Thibault sont portées par la mise en scène de Louise Bataillon, la création lumières de Karim Houari et la scénographie de Louise Diebold. La pièce coproduite par L'Odyssée - L'autre Rive Eybens, Saint-Martin-d'Hères en scène et la compagnie du Dernier Étage a reçu de nombreux soutiens : les villes de Grenoble et d'Eybens, Grenoble-Alpes métropole, le département de l'Isère, la Conférence des financeurs de prévention de la perte d'autonomie en Isère, le programme Culture et Santé Auvergne Rhône-Alpes, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la SPEDIDAM. La création de la pièce « Maintenant qu'il dort, qui me berce? » a fait l'objet de recueils de paroles dans des structures partenaires comme le lycée André Argouges, la MDH et le centre social Chorier Berriat Grenoble, la Maison des familles à Grenoble, le CPEF et l'ENILV Pont-de-Claix, la maison de quartier Louis Aragon Saint-Martin-d'Hères,

l'Université Grenoble Alpes, l'Hôpital couple-enfants La Tronche, la MDH des Coulmes, les structures petite enfance (P'tit chose, Tom Pouce et le Jardin des couleurs) d'Eybens, le village de santé Échirrolles, la Maison des écrits Échirrolles. Il est également indispensable de remercier toutes les personnes qui ont accepté de témoigner.

**Soyez les bienvenus et bienvenues vendredi 22 mai salle Vercors pour découvrir le travail remarquable de la compagnie du Dernier Étage. La pièce est adaptée aux adolescents et adultes à partir de 15 ans et débutera à 20h.**

Les deux spectacles proposés ici sont payants. Les tarifs vont de 5 à 10€ en fonction de votre situation.

**Retrouvez la billetterie en ligne sur le site Internet de la commune [les-abrets-en-dauphine.fr](http://les-abrets-en-dauphine.fr) rubrique mes loisirs > saison culturelle ou accès direct billetterie en ligne.**

Vous pouvez aussi acheter vos billets en mairie des Abrets, le mercredi de 13h30 à 17h.



## Dans la roue du Cyclo Les Abrets et environs

Il a plus de 50 ans mais reste toujours aussi présent, quelle que soit la distance et sur tous les terrains.  
Bienvenue au club de cyclotourisme des Abrets et environs!



Créé en 1970, le club Cyclo des Abrets et environs est affilié à la fédération française de Vélo - FFVELO. Sa vocation principale est d'inciter à la pratique du vélo dans un contexte convivial et sécurisé. Ainsi, le club valorise le partage et la pratique en groupe - qui devient souvent un groupe amical - et propose des sorties assurées et encadrées.

Le club compte actuellement 40 licencié-e-s et est heureux d'accueillir de nombreuses femmes.

Tout au long de la saison, à l'exception de la période hivernale ou quand la météo ne le permet vraiment pas, des sorties hebdomadaires de vélo de route sont proposées et organisées. C'est donc quasiment toute l'année que le club arpente le bitume. Des sorties VTT sont également proposées régulièrement, ce qui permet de varier les environnements, le matériel et les sensations.

Ces activités se font au rythme de chacun et chacune, dans la bonne humeur et l'entraide, sans esprit de compétition.

Le club entretient également la cohésion en organisant des séjours pour ses adhérentes et adhérents. Tous et toutes participent fréquemment à de nombreux rallyes organisés par d'autres clubs dans la région.

Le Cyclo Les Abrets et environs met aussi ses talents d'organisateur au service du territoire en proposant

deux manifestations sportives chaque année.

Au printemps, c'est le rallye route, connu sous le nom de Rando des 3 lacs, au départ des Abrets en Dauphiné, qui dessine 4 parcours et regroupe chaque année de nombreux amateurs. À l'automne, le club privilégie le VTT et organise un rallye au départ de Val-de-Virieu.

Toute personne intéressée peut venir rouler avec les membres du club à 3 reprises sans prendre de licence... Les adhérents souhaitent transmettre leur plaisir d'accueillir de nouveaux membres et de partager des sorties ensemble, que vous roulez à l'électrique ou simplement avec vos muscles.

Retrouvez toutes les infos du club, les programmes de sorties, les prochains séjours et les inscriptions aux événements sur le site Internet du Cyclo Les Abrets et environs à l'adresse suivant : <https://cyclolesabrets.wixsite.com/cyclo/accueil>.

Si vous voulez vous inscrire à la Rando des 3 lacs, c'est le même itinéraire!

Enfin, vous pouvez rejoindre le groupe " cyclo Les Abrets " sur Facebook.  
À bientôt!





## Bienvenue à l'Heureux Coin de Jardin

Le printemps est de retour, et l'activité au jardin va reprendre de plus belle.

À L'Heureux Coin de Jardin, depuis 10 ans, sont cultivés un jardin partagé et un verger collectif dans le respect de la terre et de la biodiversité.

Au jardin, on vient pour retrouver le parfum de la terre et des herbes folles. On cultive bien plus que des légumes : on fait pousser l'amitié et la convivialité.

On partage des plants, des graines, des recettes, des idées de sorties

et des sourires. On échange des pratiques respectueuses, des outils et des savoir-faire.

Les jardiniers se retrouvent la plupart des samedis matin de 10h à 12h, ainsi que le mardi soir aux beaux jours, pour jardiner, semer, planter, récolter... mais surtout pour tisser des liens.

**Envie de rejoindre l'aventure ?  
Ramenez votre graine !  
Contactez dès maintenant par mail  
les référents à [jardinslabatiedivisin@outlook.com](mailto:jardinslabatiedivisin@outlook.com)**



### L'union fait la force !

Installée aux Abrets en Dauphiné après un parcours professionnel dans les ressources humaines, Jessie Boulord a ouvert les portes de sa boutique en 2015, alors qu'elle n'avait aucune

attache sur le territoire. Depuis, la dynamique entrepreneuriale partage son temps entre son activité professionnelle et son implication associative. Si elle est présidente d'un club de foot pour lequel elle déborde de projets (mais ça, c'est une autre histoire), Jessie est également présidente de l'Association des Commerçants et Artisans Abrésiens. Depuis une dizaine d'années, elle insuffle un vent d'optimisme et de chaleur humaine au sein de l'association. Aujourd'hui, l'Association des Commerçants et Artisans Abrésiens compte une trentaine d'adhérents, commerçants, artisans ou professions libérales comme agents immobiliers, d'assurance et courtiers, ainsi qu'une solide base de bénévoles, toujours prête à donner de son temps. Le projet premier de l'association est d'animer le tissu économique, de développer le partage, la solidarité et l'émulation communale. Elle organise des événements récurrents comme la Quinzaine commerciale et le jeu des vitrines pour Halloween, qui sont complètement financés par les bénéfices de l'association et permettent aux consommateurs et consommatrices d'être remerciés de leur fidélité. Cependant, il y a un projet qui occupe l'association d'avril à janvier : un événement qui chaque année monte en puissance et en qualité d'accueil. Vous avez deviné car il est devenu incontournable dans le calendrier des festivités de la commune, il s'agit du marché de Noël ! L'association, sous la houlette de Jessie, sa présidente, organise de main de maître l'événement. Elle coordonne les exposants, programme les animations musicales, accueille le public à la buvette tout en préservant une expérience irréprochable pour chacun, marchands comme visiteurs. Cette réussite est due à des propositions d'organisation en commissions et à une juste coordination des tâches de chacun. Elle est aussi le fruit d'une solide cohésion du groupe et d'un soutien infaillible. Cette transparence de fonctionnement, portée par de belles amitiés et une bienveillance inébranlable permet à l'Association des Commerçants et Artisans Abrésiens d'envisager son existence sereinement. Ses projets portent le dynamisme du tissu économique local et la visibilité de la commune au-delà de son territoire. Si de nombreux centres-bourgs voisins semblent parfois peu animés, celui des Abrets est tout le contraire, dense, réactif, vif et volontaire. Grâce à l'Association des Commerçants et Artisans Abrésiens qui garde le cap en toutes circonstances, Les Abrets en Dauphiné promettent de rester vivants encore longtemps !



## Ils nous manquent...

Jean-Paul **PAGAY** décédé le 2 septembre 2025  
 Marc **DURAND** décédé le 8 septembre 2025  
 Théophile **TUMBACH** décédé le 13 septembre 2025  
 Jacques **JACQUET** décédé le 17 septembre 2025  
 Jacques **PARIS** décédé le 19 septembre 2025  
 Georges **GRÉGOIRE** décédé le 24 septembre 2025  
 Antoinette **TROUILLOUD** décédée le 27 septembre 2025  
 Elianne **DE COL** décédée le 7 octobre 2025  
 Marie-Claude **FINET** décédée le 20 octobre 2025  
 Philippe **VOINIER** décédé le 13 novembre 2025  
 Hervé **SAUVAN** décédé le 14 novembre 2025  
 Pierre **SUSNJARA** décédé le 16 novembre 2025  
 Régis **MOISSONNIER** décédé le 17 novembre 2025  
 Annie **ANDRÉ** décédée le 21 novembre 2025  
 Denise **MERCIER** décédée le 21 novembre 2025  
 Marcelle **GAILLOUD** décédée le 23 novembre 2025  
 Gilbert **JACQUET** décédé le 26 novembre 2025  
 Yvonne **JOSSERAND** décédée le 4 décembre 2025  
 Yves **THEVENET** décédé le 6 décembre 2025  
 Raymond **BROCHIER** décédé le 10 décembre 2025  
 Marcelle **MOUILLON** décédée le 14 décembre 2025  
 Manuel **NOGUEIRA MARQUES** décédé le 22 décembre 2025  
 Claude **BONNARD-MICOLON** décédé le 23 décembre 2025  
 Jeannine **COCHET** décédée le 23 décembre 2025  
 Bernadette **GUILLAUD** décédée le 11 janvier 2026  
 Mevlut **ATAY** décédé le 13 janvier 2026  
 Odette **SOLAKIAN** décédée le 13 janvier 2026  
 Delphine **ROMANELLO** décédée le 17 janvier 2026  
 Jacky **PIERRE** décédé le 25 janvier 2026  
 Marthe **JALLAMION** décédée le 7 février 2026  
 Henri **LAKX** décédé le 14 février 2026  
 Patrick **MATHIEU** décédé le 17 février 2026  
 Mohamed **CHATMI** décédé le 25 février 2026  
 Renaud **DESGRAIS** décédé le 25 février 2026  
 Jovanka **MARKOVIC** décédée le 27 février 2026



## Ils arrivent...

Lucas **CUPERLIER** né le 9 juillet 2025  
 Justine **SALAGNON** née le 11 juillet 2025  
 Mahé **COMTE** né le 15 septembre 2025  
 Lorys **GUEDES DA SILVA** né le 19 septembre 2025  
 Alba **SEIGLE** née le 2 octobre 2025  
 Ambre **VASSEUR** née le 24 octobre 2025  
 Aloali'i-Toa **BERKING** né le 13 novembre 2025  
 Emile **GRAS** né le 14 novembre 2025  
 Antoine **CHAVE** né le 9 décembre 2025  
 Bilal **SIMSEKER** né le 9 décembre 2025  
 Ilhan **PINARBASI** né le 21 décembre 2025



## Ils s'aiment...

Margaux **RASTEAU** & Aurélien **DURAND**  
 le 18 octobre 2025



### VENDREDI 24 AVRIL Aflama

Trio percussif et vocal hautement inflammable, Aflama vous invite à une visite musicale surprenante au cœur des musiques traditionnelles du Dauphiné.  
**Organisation mairie**  
 20h30 | tout public | 5/8/10€ | Le Triangle  
 Billetterie en ligne les-abrets-en-dauphine.fr



### VENDREDI 8 MAI Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Monument aux Morts - rue de la Liberté - Les Abrets en Dauphiné - 10h30  
**Organisation mairie et Associations Anciens Combattants**



### VENDREDI 22 MAI Maintenant qu'il dort, qui me berce moi ?

La compagnie du Dernier Étage interroge les imaginaires et les idées reçues liés à la maternité grâce aux vécus des personnes qui ont témoigné et participé à la construction de cette pièce de théâtre.  
**Organisation mairie**  
 20h | dès 15 ans | 5/8/10€ | salle Vercors  
 Billetterie en ligne les-abrets-en-dauphine.fr



### VENDREDI 19 JUIN Fête de la musique MJC-EVS + Pose ton son + Imperial Kikiristan + JJLova

C'est une soirée de haute voltige qui s'annonce. Applaudissons les musiciens de la MJC-EVS et les restitutions live des jeunes créateurs des ateliers Pose ton son qui feront la part belle aux pratiques amateurs.  
 Pour chauffer la place, accueillons les fantaisies de l'Imperial Kikiristan. Entre merengue et loukoum, cha cha persan et swing des steppes, les frontières explosent au contact cuivré du groupe le plus populaire d'un des pays les plus méconnus.  
 À la nuit tombée, c'est un show survitaminé revendiquant une identité solaire et chaleureuse qui célébrera l'amour et la liberté. Entre rap, pop et reggaeton, le duo JJ Lova épice ses talents de guitariste et trompettiste avec une délicieuse espièglerie pour créer un son urbain, dansant et coloré, une parenthèse entre mer et béton, un envol vers une oasis estivale tant attendue.  
 Vous venez ?  
**Organisation mairie**  
 Dès 19h | accès libre | place Éloi Cuchet | Buvette et restauration sur place | annulation en cas de pluie



PRÈS DE CHEZ VOUS

## Le Défi des Vals

La Cyclo sportive du Défi des Vals s'associe à la version professionnelle et amateur des Championnats de France, plus connue sous le nom de la Cyclo sportive « La Tricolore ».

Rendez-vous samedi 27 juin au départ des Abrets en Dauphiné pour 3 parcours aux difficultés et distances variés.

L'épreuve est ouverte à tous et toutes!

Infos et inscriptions sur [cyclo-defidesvals.com](http://cyclo-defidesvals.com)



# LA TRICOLEURE

## DÉFI DES VALS

**SAMEDI 27 JUIN 2026**

**CYCLOSPORTIVE TOUS PUBLICS 2<sup>E</sup> ÉDITION**

**SC** S'inscrire en ligne Sports'N Connect

**LES ABRETS EN DAUPHINÉ**  
**LA TOUR DU PIN**

Circuit Est : 55,5 km / 751 m D+  
Circuit Sud : 115,9 km / 1843 m D+  
Circuit famille : 16,8 km / 171 m D+

PLUS D'INFOS : [CYCLO-DEFIDESVALS.COM](http://CYCLO-DEFIDESVALS.COM)



Retrouvez-nous sur notre site  
[les-abrets-en-dauphine.fr](http://les-abrets-en-dauphine.fr)

sur notre page Facebook  
Les Abrets-en-Dauphiné

sur notre compte Instagram  
[@lesabretsendauphine](https://www.instagram.com/lesabretsendauphine)

Les Abrets en Dauphiné  
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné  
1 place Éloi Cuchet  
38490 Les Abrets en Dauphiné  
Tél. 04 76 32 04 80